N° 3857 — 11e Année — CINQ CENTIMES — Dimanche 8 Janvier 1899

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53
Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille
PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
hors et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —
Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, aux de la Bourse, 10.

Téléphone

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing
COMMENCERA
Lundi Matin 9 Janvier
la publication d'un roman nouveau de Fernand LAFARGUE :
TOUJOURS AIMÉ
que nous croyons destiné à un grand succès.
Le cœur de la femme, en ses replis intimes, a été étudié avec un subtil talent de psychologue par le jeune auteur qui nous offre dans
TOUJOURS AIMÉ
une œuvre aussi élégamment écrite que puissamment pensée.

Discipline républicaine

Pendant que la Cour suprême poursuit son enquête, interroge les témoins, prend *connaissance des dossiers, l'opposition à* la loi et à la République rassemble de son côté toutes ses forces pour continuer la lutte. La prolongation de la procédure révisionniste et toutes les circonstances qui l'accompagnent sont éminemment favorables à ce développement d'opposition qu'elle présente de plus en plus avec un caractère clérico-césarien.

On dit tout haut qu'on ne cédera pas à l'arrêt de la Cour, quel qu'il puisse être ; on le déclare dès à présent nul et non avenu, et, si l'innocence de Dreyfus est proclamée, ou si le procès de 1894 est revisé dans les règles, les droits de la *défense respectés et toutes les pièces discutées* loyalement, on avertit le gouvernement de la République qu'on saura bien s'opposer par la force à l'exercice de la justice.

Nous voilà donc averlis ! Cette attitude de factieux ne saurait être prise avec plus de netteté, au moins en paroles, car les paroles ne laissent rien ici à désirer pour la franchise. Il s'agira ensuite de passer aux actes. Nous voulons bien croire qu'on n'y passera pas, et qu'il y a encore à la tête de la République un gouvernement résolu à ne pas déserter la cause des lois, et capable de les faire respecter.

Les bonapartistes font dire qu'ils sont prêts à entrer en campagne et qu'ils profiteront *de la première occasion ; si le co*lonel Picquart est mis en liberté ou si le *condamné* de 1894 est ramené et débarqué dans un des ports de France, ils sont tout prêts à provoquer une émeute. Ils ont organisé tout un système d'espionnage sur les côtes, de manière à être informés du premier bateau suspect qui pourrait ramener Dreyfus, et alors ce sera le signal du grand chambardement.

Fanfaronades, par lesquelles on s'efforce d'intimider le gouvernement, d'entraver la marche de la justice et de troubler toujours davantage l'opinion publique. Nous ne doutons pas que le juge suprême ne fasse jusqu'au bout son devoir avec calme, dans toute la liberté de sa *conscience*, et que ses arrêts ne soient exécutés et respectés ; si les perturbateurs s'essayaient à l'action, il nous semble que la République possède bien encore quelques gendarmes.

Mais ce qui apparaît assez clairement, c'est que l'Affaire, la grande Affaire étant enfin terminée, la lutte continuera cependant sur le terrain où elle s'est placée, et les parti clérico-césariens ne désarmeront pas. Au contraire ils puiseront dans l'acte de justice accompli de nouveaux arguments pour s'exciter à la *guerre contre les institutions et contre le* gouvernement de la République.

Cette attitude de l'opposition est assez nouvelle ; elle ne répond guère à ce grand mouvement de ralliement dont on s'était vanté et dont on avait dit des merveilles. Elle vient évidemment d'une grande tolérance de la République et de la division des républicains entre eux. On n'a jamais vu un gouvernement, quel qu'il soit, se montrer aussi débonnaire pour les mêmes et les conspirations de ses ennemis, permettre à des représentants de partis factieux de passer et de repasser la frontière pour chercher auprès de leurs chefs les *mots d'ordre* et les rapporter à Paris.

Les uns vont journellement en Angleterre, les autres en Belgique, ceux-là pour s'outretenir avec le Prétendant au trône, ceux ci avec le Prétendant à l'Empire ; il y a à Paris des « bureaux politiques », sortes de ministères civils, qui reçoivent les communications de ces prétendants, et les tranmettent aux comités locaux, par les bons soins de la poste de la République. On prépare des affiches, et, quand on croit le moment venu, on étale ces *affiches sur les murs de Paris, au nez* et à la barbe de la police. Eh bien ! Il n'y a jamais eu de gouvernement dans ces conditions ! La monarchie ne se soutiendrait pas huit jours si elle permettait à ses adversaires de conspirer ainsi contre son existence et ses lois.

Mais une république ne se gouverne pas comme une monarchie ! — D'accord. — Mais la *république* peut vivre dans un état de liberté générale où la monarchie périrait à bref délai ! — C'est entendu. Seulement, il faut bien se dire que le gouvernement républicain ne peut pas plus que la monarchie se passer d'une *politique suivie, d'une justice régulière* et correcte, et de lois respectées, elle a *besoin de ces garanties générales*, plus sérieusement que la monarchie elle-même !

Si encore les républicains s'entendaient parfaitement entre eux, s'ils mettaient au-dessus des compétitions de groupes l'intérêt de leur discipline commune, si l'union républicaine était leur loi supérieure, devant laquelle tout s'efface et s'incline, les menées de leurs adversaires ne seraient qu'un demi mal. Mais si, au contraire, on manque à la fois et de gouvernement et d'union et de discipline, il *est assez probable que les choses iront de* travers.

La lutte pour la République et pour la liberté n'est pas terminée, nous le voyons tous les jours, et nous ne saurions trop nous pénétrer des devoirs que cette situation nous impose. Comme au temps du Seize-Mai et comme au temps du Boulangisme, nous traversons une nouvelle période de combat, et nous nous retrouvons en face des mêmes adversaires, cléricaux et césariens. Les républicains triompheront de nouveau, mais à une condition, c'est qu'ils auront autant de fermeté, de vigilance et de discipline que dans les *luttes où ils ont déjà remporté la victoire.*

Hector DEPASSE.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Américains et Philippins

On attend d'un moment à l'autre des nouvelles de la bataille qui paraît imminente entre les Américains et les Philippins à Ilo-Ilo. Les généraux Otis et Miller sont persuadés que les Philippins ne se rendront pas ; ils ont préparé tous leurs moyens d'attaque, en s'efforçant de frapper aussi fort que possible cet éclat, qui doit jeter un jour assez singulier sur la situation des Américains aux Philippines.

Des indigènes ont institué un gouvernement républicain, qui est aussi légal qu'un autre, et certainement beaucoup plus naturel et légitime que la présence de l'armée américaine dans ces parages. Le général Otis promet un gouvernement libéral, mais sans en préciser la forme, et les gens du pays se disent qu'ils feraient beaucoup mieux de se gouverner eux-mêmes et de cultiver leur pays comme ils l'entendent, plutôt que de le livrer aux gens de Washington et de New York.

Le nouveau président du conseil des Philippines, Mabini, n'est peut-être pas aussi en brouille qu'on l'a dit avec Aguinaldo ; ces deux chefs paraissent concerter leurs efforts pour résister à la domination américaine. On peut douter qu'ils réussiront aujourd'hui dans leur courageuse entreprise ; mais un jour viendra où les Américains pourront subir à Manille le sort que les Espagnols ont subi à la Havane, et ils verront pas de cendres de Christophe Colomb à rapporter dans leur patrie.

H. D.

Echos et Nouvelles

Le nombre des lettres écrites par jour. — D'après une statistique, sur 500 millions de lettres — la moitié à peu près de ce qui s'écrit par jour — il y en a 150 en anglais, 90 en russe, 75 en allemand, 25 en français, 45 en espagnol, 35 en italien et 12 en portugais.

∴

Les bénéfices d'un chef d'entreprise. — Kislar Aga, *chef des eunuques d'Abdul Hamid*, qui vient de mourir à Yildiz-Kiosk, laisse plus d'un million en espèces et 800,000 fr. en bijoux et matériaux précieux.

∴

Une couleuvre mangeuse d'œufs. — M. Léon Vaillant a présenté à l'Académie des sciences une couleuvre de l'Afrique Centrale qui avale des œufs entiers. Son œsophage est mou, et un peut, de dents qui permettent le bris de la coquille.

∴

Défense d'embrasser. — Le gouverneur de l'Etat de New-Jersey, aux Etats-Unis, prenant prétexte d'une épidémie d'influenza qui sévit en son pays, a fait défense officielle à ses administrés de s'embrasser « jusqu'à nouvel ordre ».

∴

Les petits cadeaux. — Le sultan, à l'occasion du premier de l'an, a fait cadeau à l'impératrice d'Allemagne d'un cheval de selle et à sa fille âgée de 6 ans, d'une petite voiture attelée de deux superbes poneys.

∴

Coiffeurs militaires. — Le colonel des carabiniers du roi Léopold de Belgique a décidé que dorénavant un soin fort bien installé et pourvu du dernier perfectionnement serait mis à la disposition des perruquiers du régiment. Voilà un exemple à suivre.

∴

Les ânes de 53 distances. — L'année 1899, qui a commencé dimanche dernier, aura cinquante-trois dimanches.

∴

Les princesses reliques. — A l'exposition spéciale de reliques qui a eu lieu récemment à Londres, les principales médailles ont été attribuées à Miss Mathers ; à la grande surprise de tous, on a découvert que Miss Mathers n'était autre que la princesse Victoria de Galles, la petite-fille de la reine.

∴

Un bel appétit. — A Lyre (Massachusetts), une jeune fille de 16 ans, en lisant un livre, en a arraché les coins avec ses dents, puis à mangé les feuillets. En 5 semaines, douze romans et de nombreux journaux ont été dévorés. Elle adorait la pâte de cordonnier et l'amidon.

AU JOUR LE JOUR

LA QUESTION DES EAUX

à Lille

La question des eaux potables qui passionna si justement la population lilloise lorsqu'en ces derniers temps une exceptionnelle sécheresse vint limiter à des proportions infimes la consommation journalière, va sans doute recevoir sous peu une heureuse solution.

La municipalité, on le sait, avait chargé un ingénieur hydrologue, M. Emile Moreau, d'étudier les voies et moyens par lesquels on pourrait enfin doter la ville de Lille d'un service d'eau en rapport non seulement avec ses *besoins présents mais avec ceux qu'exigerait* dans un laps de temps relativement restreint sa prospérité industrielle et l'accroissement ininterrompu de sa population.

Quand M. Emile Moreau eut accompli son travail une commission technique fut nommée, chargée d'examiner les propositions de l'ingénieur municipal et de désigner à l'administration *celles qui lui paraîtraient de nature à être* immédiatement réalisées. Cette commission était composée d'hommes très compétents, de savants dont les noms préservaient à l'avance de toute critique les décisions qu'elle prendrait.

C'étaient MM. Charles Barrois, Calmette, Debierre, Delesalle, Davos, Gosselet, Gossart, Gruyez, Hannotin, Herscher, Larivière, Sever et Vincent.

Réunie à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence du Maire, la Commission technique a minutieusement examiné les projets qui lui étaient soumis et en a adopté deux sur lesquels nous allons donner quelques explications, en nous aidant du très remarquable rapport de M. Emile Moreau.

La captation des eaux

Dans la première partie de son travail, M. Emile Moreau refait l'historique de la captation des eaux à Lille. Elle est *relativement récente*, puisque c'est seulement en 1867 qu'on commença les recherches dans le champ qui était tout indiqué : la vallée de la Deûle, entre Douai et Lille.

En effet, on constata l'existence entre Emmerin et Bénifontaine d'un certain nombre de sources, dont le débit total à l'étiage était de *40.000 mètres cubes par jour, ce qui, pour une* population de 455.000 habitants que Lille possède alors, devait produire une ressource journalière de 176 litres par habitant.

Ces eaux analysées par MM. Girardin et Meunier avaient été reconnues excellentes pour la consommation publique.

On projeta de les capter en construisant la *galerie d'adduction à 4 m. 50 au dessous de* l'étiage de façon à obtenir un débit moyen de 45.000 mètres cubes par 24 heures.

Mais une partie du projet seulement fut exécutée, celle relative aux sources d'Emmerin — Bénifontaine étant réservée pour l'avenir. Le débit d'Emmerin était à l'étiage de 3.000 mètres cubes ; par un abaissement de captage on espérait élever ce débit à 8.000 mètres cubes ; on exhaurit 1.500 mètres cubes de la mine en service en 1870, et deux ans plus tard 12.000 par suite de l'élargissement des fissures souterraines.

La production grandit brusquement avec les besoins de la cité : en 1875 le captage des sourcillons d'Ancoisnes porta le débit à 16.000 mètres. Enfin en 1878 les travaux d'adduction des sources du vallon d'Haspre permirent de porter à 30.000 mètres cubes le débit des eaux de la distribution à Lille.

La contamination

L'établissement hydraulique de notre ville fit parade-t-il toujours cité comme un modèle classique de distribution d'eau et pourtant il *présentait — les événements se chargèrent de* le prouver par la suite — certaines défectuosités au point de vue de la salubrité et de la constance.

Pour la première fois, en 1882, on constata la contamination des eaux et M. Alfred Giard y découvrit la présence d'un champignon, le *Crénothrix polyspora* qu'on put heureusement *combattre en isolant au passage des marais* l'aqueduc de captation des sources.

Aujourd'hui la contamination, quoique intermittente, est plus opiniâtre : elle tient au vice initial du projet.

M. Emile Moreau avec une extrême clarté, qu'augmentent encore quelques croquis que nous ne pouvons malheureusement reproduire, montre que la *faute — commise à peu près par tous* les auteurs de distribution d'eaux — a été de recueillir les eaux « aux endroits où elles se manifestaient sous forme de sources, c'est-à-dire là où le hasard des érosions superficielles se rapprochait d'une couche aquifère ou d'une fissure donne naissance à un déversement naturel qui, malheureusement, neuf fois sur dix, mêle aux eaux provenant des *nappes souterraines, les* écoulements de toutes natures qui ont trouvé une issue facile vers les émergences naturelles. »

C'est le cas des différentes sources d'Emmerin. Elles ne sont pas rassurantes au point de vue de la salubrité, elles ne le sont pas davantage au point de vue de la constance, car elles servent de déversoirs à des couches peu profondes sur lesquelles les alternatives météorologiques se font vivement sentir.

Eau nécessaire

Après avoir établi que c'est vers les profondeurs qu'il faut aller chercher les eaux, la ou elles ne sont pas contaminées, M. Emile Moreau montre que la quantité d'eau nécessaire à la ville de Lille et aux communes voisines. Tous les ingénieurs sont d'accord pour fixer la *quantité minimum d'eau* nécessaire, à 200 litres par jour et par habitant. En y ajoutant les consommations par industrie, on doit élever la prévision à 250 litres par tête. La population de Lille atteindra vraisemblablement d'ici vingt ans 300.000 habitants. C'est sur ce chiffre qu'il faut baser les prévisions d'alimentation.

Dès lors, en gardant des fautes passées M. Moreau a divisé son travail en deux parties. Il a cherché d'abord dans une vue d'ensemble, les moyens d'assurer à la ville une distribution d'eau dépassant 100.000 mètres cubes, puis à indiquer dans *le plus prochain délai*, une quantité initiale de 20 à 25.000 mètres cubes sûrs dans l'indemne de toute contamination.

Très longuement, M. Emile Moreau examine les terrains de notre région et leur richesse aquifère. Il nous décrit d'une façon intéressante tout en reconnaissant le caractère scientifiquement hypothétique de quelques détails, la *caverne d'Orchies*, cirque presque fermé qui, au niveau de la mer, a une largeur nord-sud de douze kilomètres et une longueur est-ouest de seize kilomètres.

Les viennent s'accumuler toutes les eaux du versant sud de la colline crétacée allant de Tournai à Paches avec prolongement vers Leas, *découlant leur trop plein par ce que M. Moreau* appelle le goulet de Courrières, et se manifestant par les marais qui, de Wingles à Don, ont envahi la vallée de la Deûle. D'autres exutoires latéraux expliquent l'abondance des eaux dans le vallon de Seclin et dans le parcours de Herrin, Annœullin et Bauvin.

Comme conclusion l'auteur du projet pose *ces deux points : 1° l'abandon absolu du mode* d'adduction construit il y a trente ans ; 2° l'adoption d'un système de drainage par galeries profondes échappant aux multiples causes d'infection qui menacent constamment les nappes superficielles.

C'est dans la vaste cuvette d'Orchies que M. Emile Moreau propose de prendre l'eau au moyen de galeries. Reste à trouver les endroits les plus favorables pour l'emplacement de ces galeries.

L'auteur propose de profiter au nord du *gouffe* d'Orchies, de la ligne de dépression qui passe par Auelin, Ennevelin, Cobrieux, Mouchin, Remegies.

Le versant droit de la vallée de la Deûle renferme aussi des masses d'eau considérables — environ 220.000 mètres par jour sont dépensés par l'evaporation et la vegetation — qu'on *pourrait également capter par galeries*, en partant d'Emmerin pour passer par Herin, Allennes, Annœullin et Provin.

Les projets adoptés

Le rapport de M. Moreau se termine par l'ordre des travaux de captation divisés en quatre périodes : 1. On exécuterait la galerie au Nord d'Orchies sur 40 kilomètres de longueur d'Avelin à Genech ; 2. On rectifierait : Emmerin ; 3. On continuerait la galerie du gouffe d'Orchies de Genech à Rosult, soit 45 kilomètres ; 4. On prolongerait la galerie de la vallée de la Deûle, d'Annœullin à Meurchin sur une longueur de 6 kilomètres.

La commission technique a adopté les projets 2 et 4 réservant pour l'avenir les projets 1 et 3.

Nous reviendrons sur ces deux derniers projets, nous contentant, d'expliquer aujourd'hui ceux qui seront d'abord exécutés.

Rectification d'Emmerin

Les projets 2 et 4 adoptés par la Commission concernent la rectification des réservoirs d'Emmerin en puisant dans les immenses stagnations de la vallée de la Deûle dont nous parlions tout à l'heure et qui d'après M. Moreau, proviennent également du gouffe d'Orchies.

La galerie ayant un diamètre de 2 m. 50, partirait de l'usine d'Emmerin pour se diriger vers l'est d'Ancoisne, sur environ un kilomètre. De là, par un angle obtus on pourrait la crever en ligne droite, sicon que le permettraient les accidents locaux, en se dirigeant vers Herrin (5 k.), elle nasserait à l'ouest d'Allennes (6 k.), à l'est d'Annœullin (8 k.), à l'est de Provin (10 k.) et aboutirait à Meurchin (12 k. 150), vers la Chapelle de Notre-Dame de Grâce.

Des puits d'accès à la galerie seraient creusés tous les 200 à 250 mètres en moyenne ; des échelles avec paliers permettraient de descendre dans le puits.

L'usine d'Emmerin resterait en son état actuel ; seulement les pompes seraient remplacées et un puits d'exhaure de six mètres de diamètre creusé, soit dans le réservoir inférieur actuel, soit à côté.

Première période de travaux

Le projet adopté par la commission et dont nous venons d'indiquer les grandes lignes est lui-même divisé en deux périodes de travaux.

La première période comprendrait le percement de la galerie sur une première section de huit kilomètres de longueur ; les pompes seules de l'usine actuelle seraient transformées pour un puisage plus profond, de sorte que le service de la distribution serait rapidement complété.

M. Emile Moreau dit être très modéré en estimant que la galerie fournirait facilement par mètre courant et par jour de trois mètres (35 millilitres par seconde) cinq mètres cubes (58 millilitres par seconde) soit un apport nouveau de 24 à 49.000 mètres cubes.

La seconde période

Le seconde période des travaux serait de prolonger la galerie de la vallée de la Deûle, d'Annœullin à Meurchin sur une longueur de six kilomètres à travers *un pays où tous les son*dages de recherches ont révélé la présence d'eaux souterraines fort abondantes qui manifestent leur existence par la formation d'immenses marais.

A l'extrémité sud à Meurchin, on descendrait une avaleresse, à l'extrémité aval du goulet de Courrières, afin d'y faire monter, vers le point terminus de la galerie, les courants *considérables* que l'on ne peut manquer d'y rencontrer.

Alors on doublerait les bâtiments de l'usine, le nombre et la force des machines, les conduites ascensionnelles, le réservoir supérieur de l'Arbrisseau, et les conduites d'amenée.

Le prolonger de la conduite avec un rapport pouvant varier de 3 mètres et demi à 6 mètres cubes (40 millilitres et 69 millilitres par seconde) donnerait un débit pouvant aller de 24 à 36,000 mètres cubes.

Estimations

Il est difficile d'établir le prix de ces grands travaux, certains éléments essentiels faisant défaut. M. Emile Moreau s'est servi pour ses tableaux d'estimation, du coût des détournements d'égouts, exécutés souterrainement, en ce moment même, par la ville de Paris.

L'exécution de la galerie d'Emmerin-Allennes, c'est-à-dire sur une longueur de 8 kilomètres, à 3m3 au minimum par mètre, soit 24,000 mètres, coûterait approximativement 1,200,000 francs.

La continuation de la galerie d'Allennes à Meurchin et d'une avaleresse à ce dernier endroit, soit 6 kil. à 3 m. 1/2 par mètre courant : 21,000 m. coûterait *2,100,000 fr.*

L'ensemble du projet adopté par la Commission coûterait donc 1,200,000 francs, plus 2.100 000 ou 3.300.000 francs.

La captation de la cuvette d'Orchies proprement dite, réservée pour l'avenir, est estimée à six millions.

∴

Le Conseil municipal sera prochainement saisi des propositions que nous venons d'analyser très succinctement et qui obtiennent l'approbation lilloise d'une distribution capable de donner satisfaction aux plus larges exigences de l'avenir.

Paul LEBRUN.

Un monument à Bossuet

Un comité vient de se former à Meaux pour élever un monument à Bossuet. Si tous les candidats aux divers examens qui ont eu un zéro à faire avec les œuvres du célèbre évêque rencontraient quelques centimes seulement, le monument serait... monumental.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 6 janvier. — *Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.*

Légion d'Honneur

Le Conseil a décidé d'accorder la croix de la Légion d'honneur à M. de Jouy, lieutenant des douanes à Dieppe, qui s'est particulièrement distingué lors du sauvetage des naufrages du bâtiment *Angers*, à Dieppe.

Projets de loi

Le ministre de la guerre a fait signer cinq projets de lois ayant pour objet :

1° De régler les droits au commandement des officiers de l'armée territoriale ;

2° De faciliter les actes de l'état civil et des testaments faits aux armées ;

3° De régler la situation des corps de troupe hors du territoire de la région du corps d'armée ;

4° De modifier la loi sur les réquisitions militaires en ce qui concerne les chevaux et voitures ;

5° De modifier la constitution des compagnies de remonte.

Nominations

Le président de la République a signé des décrets aux termes desquels sont nommés : directeur du Val-de-Grâce, le médecin inspecteur Kolith, directeur de l'Ecole de santé de Lyon, en remplacement de M. Mahieu, admis au cadre de réserve, directeur de l'école de santé de Lyon, le médecin inspecteur Logier, directeur du service de santé du gouvernement militaire de Lyon.

M. Lockroy à Toulon

Paris, 6 janvier. — M. Lockroy, ministre de la marine, est parti pour Toulon, où il va inspecter le port.

Son absence durera trois jours.

Nouvelles parlementaires

Au Sénat

La vice-présidence

Paris, 6 janvier. — Quelques sénateurs qui ont pris position dans l'affaire Dreyfus, songeaient, paraît-il, à poser la candidature de M. Scheurer-Kestner aux fonctions de vice-président, en remplacement de M. Demôle qui représentait le groupe de l'Union républicaine *dans les bureaux du Sénat, et qui ne se représen*tera pas à l'élection du 14 courant. Mais, devant les objections qui leur ont été faites que la candidature de M. Scheurer-Kestner aurait, dans les circonstances présentes, une signification trop accentuée, il est très probable qu'ils laisseront ce groupe de l'Union républicaine le soin de désigner son candidat à la vice-présidence.

Quoique la grande majorité de ce groupe soit acquise à la révision, il ne semble pas que son choix doive, pour les motifs que nous donnons plus haut, se porter sur M. Scheurer-Kestner.

A la Chambre

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 6 janvier. — La commission du budget a entendu aujourd'hui la lecture du rapport de M. Georges Berger sur le projet du gouvernement demandant une ouverture de crédit de 9.348.000 francs, pour participation des divers ministères à l'Exposition de 1900.

M. Georges Berger conviendrait à une diminution de 992,900 francs qui se décomposerait ainsi :

30.000 francs sur le ministère du commerce ; 88.000 francs sur le ministère des finances ; 67,500 francs sur l'instruction publique ; 450.000 francs sur les travaux publics ; 265 000 francs sur les Beaux-Arts et 180,000 francs sur le ministère de l'intérieur.

La commission du budget, après une longue discussion, a porté à 1,265,000 fr. le diminution des crédits demandés par les beaux-arts, réduisant de 800,000 fr. les dépenses des aménagements intérieurs du palais des Beaux-Arts ; de 220,000 fr. les crédits des auditions musicales et de 145,000 fr. le crédit demandé pour le personnel.

La *commission est d'avis d'laisser cette dé*pense de 1.365.000 fr. à la charge du budget du commissariat général de l'Exposition.

Sur les travaux publics, la commission a porté à 250 000 franc, la réduction de 450,000 francs proposée par M. Berger sur le crédit de 450,000 francs demandé par le gouvernement.

Les autres réductions proposées par M. Berger ont été approuvées, sauf sur le ministère de l'intérieur où la commission a maintenu sur la demande de M. Bérard, le crédit de 180,000 francs inscrit pour les concours de sapeurs-pompiers. Toutefois, les conclusions de la commission ne seront définitives qu'après l'audition du gouvernement.

La commission du budget a ensuite examiné les nouvelles propositions du sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes. Elle lui a accordé la plupart des relèvements de crédits qu'il demandait, notamment pour l'amélioration de la situation du petit personnel.

En ce qui concerne l'inspection générale, elle s'est prononcée pour le rétablissement d'inspection mobile, contrairement à la demande de M. Mougeot, qui demandait le maintien de l'inspection générale actuelle.

La commission a renvoyé à demain la question de l'école *supérieure des postes et télégra*phes.

La prise en charge des betteraves

Paris, 6 janvier. — Des bruits inexacts ont pu faire croire que le gouvernement songeait à comprendre parmi les produits du budget de 1899, une augmentation de recettes à provenir du relèvement du taux de la prise en charge des betteraves au cours de la prochaine campagne. Nous sommes autorisés à déclarer que le ministre des finances ne fait nullement état d'une semblable ressource.

L'élection Thomson

Il s'est produit cet après-midi dans les couloirs du Palais-Bourbon, un incident que M. Morinaud se propose de porter à la tribune quand viendront en discussion les conclusions de la commission d'enquête sur l'élection Thomson à Constantine.

Un des commissaires avait déclaré dans un groupe que la commission était, à l'unanimité moins une voix, favorable à la validation de M. Thomson.

M. Morinaud, qui était présent, protesta avec vivacité contre ce jugement porté sur des faits qui n'avaient pas encore été discutés.

Un autre membre de la commission protesta également.

L'interpellation Morinaud

Paris, 6 janvier. — *M. Morinaud a eu aujourd'hui une entrevue avec M. Charles Dupuy,* président du Conseil, qui lui a demandé de reculer jusqu'en février la discussion de son interpellation sur la situation en Algérie afin de permettre à M. Laferrière de venir à la tribune y répondre en personne.

Le bureau d'âge

Le doyen d'âge est toujours, comme à l'inauguration de la législature, M. Boysset, député radical de Saône-et-Loire, né en 1817 et âgé par conséquent de plus de quatre-vingt-un ans. C'est donc lui qui présidera, mardi, la séance d'ouverture de la chambre, si, comme on le croit, sa santé le lui permet.

De même, les six plus jeunes membres de la Chambre qui devront assister le doyen d'âge dans les fonctions de secrétaires provisoires, sont, comme en juin :

MM. Zévaès, député socialiste de l'Aisne, né en 1873 ; Breton, député socialiste du Cher, né en 1872 ; le baron Xavier Reille, député radical du Tarn, et Philipon, député républicain des Côtes-du-Nord, nés en 1871 ; Emile Chauvin et Massé, députés radicaux de la Marne et de la Nièvre, nés en 1870.

L'AFFAIRE DREYFUS

L'INCIDENT BARD-QUESNAY

Le résultat de l'enquête

Le Conseil des ministres s'est occupé des interpellations annoncées pour la rentrée, entre autres de celle de M. Breton sur le dossier nitrescent.

Le gouvernement répondra qu'il n'a jamais existé un dossier quelconque en dehors de celui communiqué à la Cour de cassation dans des conditions qui ont été définies. Les ministres actuels, pas plus que ceux de 1894, n'ont jamais vu de lettres vraies ou fausses de Dreyfus à l'empereur Guillaume ou de l'empereur Guillaume à Dreyfus. Ces documents dont ont parlé certains journaux n'ont jamais existé.

M. Lebret a fait connaître de son côté le résultat de l'enquête officieuse ouverte sur l'incident Bard. Il en résulte que M. Bard n'a pas prononcé les paroles qui lui ont été attribuées. La vérité est que personne n'y a pas de chambre de témoins à la Cour de cassation, les personnes qui devaient être entendues par la chambre criminelle attendaient dans les pièces disponibles.

M. Bard chargé d'une communication de M. Loew à M. Picquart entra dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire où il croyait le trouver. Comme celui-ci lui demandait ce qu'il désirait, M. Bard répondit : « Je cherche le prisonnier ».

— Voyez dans le cabinet du président il s'y trouve probablement.

M. Bard se rendit dans le cabinet du président Tanon où il trouva en effet le prisonnier sous la garde d'un capitaine de gendarmerie et un agent de la sûreté. Il était déjà tard et la pièce se trouvait dans une demi-obscurité : « Le colonel Picquart, demanda-t-il ? »

— « C'est moi dit en s'avançant le colonel Picquart ».

— La Chambre criminelle ne pourra vous entendre ce soir.

Et cette communication faite, M. Bard se retira sans rien ajouter.

L'instruction de la chambre criminelle

Le *Journal* dit que pour cette semaine sont cités par la Cour de cassation de nombreux officiers du ministère de la guerre appartenant aux différents bureaux de l'état-major. Parmi eux, le capitaine Jung et le lieutenant-colonel du Paty de Clam.

Il faudra sans doute recevoir la fin de la déposition du colonel Cordier, déposition dont l'importance est, paraît-il, considérable.

Jusqu'ici la Chambre criminelle n'a reçu aucune réponse du procureur de Cayenne, et si Dreyfus a pu faire part de ses impressions, à l'annonce de la révision, ce n'est qu'à sa famille ou à ses défenseurs.

Mais le président Lœw n'a, lui, été saisi d'aucun mémoire.

On sait que le condamné n'a eu à expliquer que sur l'incident des paroles relevées par le capitaine Lebrun-Renault. Cette unique question fait l'objet de la seule commission rogatoire envoyée par les conseillers enquêteurs.

Suivant que le Conseil le jugera utile, ajoute le *Journal*, elle fera venir les témoins du procès de 1894 et ceux du procès Zola ; mais sur ce point on ne croit pas encore à cette décision.

Bruit de la maladie de Dreyfus

L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante :

« Un télégramme de Cayenne au *Daily Telegraph* dit que le médecin en chef de l'administration pénitentiaire est parti en mission pour l'île du Diable sur la demande du commandant de l'île. Depuis trois jours, Dreyfus serait, dit-on, malade de la dysenterie. »

L'*Agence Havas*, en communiquant cette dépêche, la fait suivre de la note suivante :

« Les ministères des colonies n'a reçu jusqu'à présent aucune nouvelle relative à une maladie d'Alfred Dreyfus. »

Un duel

Paris, 6 janvier. — A la suite d'un article paru dans le *Siècle* et qui a jugé offensant, le commandant Myskowski, rédacteur au *Soir*, a envoyé ses témoins, MM. Pellonnier et Dr Cloutier à M. Joseph Reinach, auteur de l'article.